

**CRÉATION D'ENTREPRISES** ■ La CCI de la Corrèze apporte son aide aux porteurs de projets

# Un accompagnement concret

Même si le nombre de créations d'entreprises est en baisse en Corrèze, certains n'hésitent pas à franchir le pas avec l'aide de la Chambre de commerce et d'industrie.

Frédéric Rabiller

frédéric.rabiller@ccicorrèze.com

« **U**n brin de folie », Jean-Louis Nesti, le président de la CCI de la Corrèze acquiesce. Créer sa propre entreprise relève de l'aventure. « Il faut l'avoir en soi ».

Conducteur de travaux dans une entreprise de génie écologique en Bretagne, Guillaume Hamon, 31 ans, a décidé « d'être son propre patron, de construire lui-même son avenir ».

Arrivé en Corrèze au mois de mai dernier, il devait dans un premier temps reprendre une entreprise. L'affaire ne se fait finalement pas. Le jeune homme décide alors de créer sa propre société et se tourne vers la CCI de la Corrèze.

## Droit à l'essentiel

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la SARL Lucane (restauration et entretien de rivière et d'étangs, réouverture d'espaces naturels en friche...) est lancée. Elle fait partie des 98 entreprises accompagnées en 2011 par la chambre consulaire (voir par ailleurs). De septembre à décembre, Guillaume Hamon a bénéficié des différents dispositifs d'aides à la création et d'une accompa-



TÉMOIGNAGE. Guillaume Hamon (à gauche) vient de créer son entreprise avec l'aide de la CCI que préside Jean-Louis Nesti (à droite). PHOTO FRÉDÉRIC RABILLER

trance tout au long de son parcours. « Nous avons abordé toutes les questions, notamment de gestion, où j'avais quelques lacunes. C'est du concret avec l'intervention de professionnels qui nous apportent leur expérience et leurs conseils. On va droit à l'essentiel », se félicite Guillaume Hamon.

Pour autant, le jeune chef d'entreprise, qui possède un BTS gestion et protection de la nature, n'était pas parti dans l'inconnu. « Je m'étais beaucoup préparé. J'avais réalisé un bilan

de compétences », explique-t-il. Mais sans l'appui d'« Objectif création », la gestation aurait été certainement beaucoup plus longue. « Ça permet au futur créateur de ne pas rester seul. Nous sommes aussi là pour lui faire prendre du recul par rapport à son projet ou le booster », précise Claire Saulière, l'accompagnatrice de Guillaume Hamon.

L'appui de la CCI lui a aussi permis d'obtenir un prêt d'honneur de 10.000 € de la part de Tulle Ussel Initiatives, et d'inté-

grer Impact, la pépinière de l'hôtel d'entreprises Initio à Tulle. Il bénéficie d'un bureau, d'une secrétaire et d'un suivi. « Cela permet de limiter les investissements au départ », constate Guillaume Hamon. Des investissements qui se montent à 192.000 €.

Aujourd'hui, la toute jeune SARL Lucane a du travail pour deux mois. Guillaume Hamon embauchera un CDD pour cette période et espère le transformer en CDI si les marchés sont au rendez-vous. ■

## Des créations d'entreprises en baisse, des dispositifs d'aides bien fréquentés

Comme au niveau national (- 11,6 %), le nombre de créations d'entreprises en Corrèze est à la baisse en 2011.

Avec - 8 %, le département limite toutefois les dégâts (\*). Du côté de la Chambre de commerce et d'industrie, on peut même positiver.

« 98 entreprises accompagnées par la CCI ont été créées et ont bénéficié du "pass création" du Conseil régional. Elles étaient seulement 70 en 2010 », constate Frédéric Barlot, responsable du pôle création à la CCI de la Corrèze.

Les différents dispositifs d'aides, certains en partenariat

avec les Conseils régional et général, ont connu une hausse de leur fréquentation. Que ce soient les Jeudis de la création, qui se déroulent une semaine sur deux à Brive et à Tulle, ou Découvrir la création d'entreprise.

### Un savant dosage entre prise de risques et discernement

L'un des dispositifs phare - l'appui au montage de projet - a permis d'accompagner 229 per-

sonnes pour une centaine de créations effectives. « Un taux de concrétisation de 40 %. C'est plus que la moyenne nationale », se félicite Frédéric Barlot.

Satisfaction également du côté des plateformes d'initiatives - Tremplin sur Brive et TUI (Tulle-Ussel Initiatives) - qui ont suivi 348 entreprises et accordé 181 prêts pour 1,2 million d'euros. Ce qui a ensuite généré 7,2 millions de prêts bancaires classiques.

« Historiquement, la CCI est très présente dans le domaine de la création. C'est notre fonds de commerce », avoue Jean-Louis Nesti, le président de la

chambre consulaire. « La CCI est une ressource qui n'a d'autre objectif que de susciter et de répondre aux multiples questions qu'un créateur doit se poser avant de franchir le pas.

La création nécessite un savant dosage entre prise de risques et discernement. L'écueil est souvent le résultat d'un manque de recul ou d'information, et d'un certain isolement », poursuit-il. ■

(\*) 1.708 créations en 2010 contre 1.600 en 2011.

➤ **Pratique.** Pôle création, CCI de la Corrèze, à Tulle (05.55.21.55.08), à Brive (05.55.38.94.58) et à Ussel (05.55.46.78.60).